



EMPLOIS 2015

2000 emplois supprimés en 2015 à la DGFIP : les agents sacrifiés et les missions en phase de destruction !!!

La DGFIP doit faire l'annonce du volet emplois pour 2015 au prochain Comité Technique de Réseau reporté au 28 novembre 2014.

Pour la TGE et son réseau, la variation d'emplois s'établirait à - 7 :

IP : + 1
IDIVHC : - 2
IDIV CN : - 1
A : - 3
B : - 2

La répartition entre les services de la TGE et les TAF sera effectuée par la TGE et présentée aux élus lors du prochain CTL.

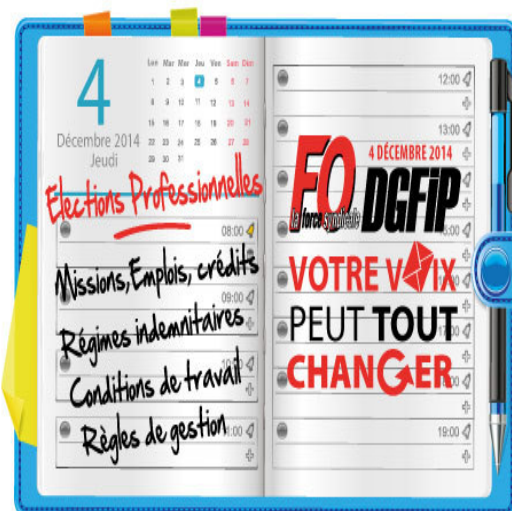
Cette variation ne peut que nous interroger du fait des rumeurs qui courent sur la fermeture d'une, voire de plusieurs TAF...

Les représentants **FO** ont déjà interpellé la Direction sur le sujet mais il semble que la Direction Générale souhaite retarder l'annonce.

Les représentants **FO**, jugent inadmissible de la part de la DGFIP de laisser dans l'ignorance les agents qui seraient éventuellement concernés par une fermeture de poste au 31/08/2015,

Des Dates à Retenir :

- 27 novembre : réunion du CDAS (Comité Départemental d'Action Sociale)
- 4 décembre : Elections professionnelles : le scrutin
- 5 décembre : Elections professionnelles : proclamation des résultats
- Mi-décembre : début de la campagne de mutation pour septembre 2015 et mars 2016



ELECTIONS 2014

Pourquoi FO et pas un autre ?

Traitement des fonctionnaires : le gel du point d'indice prévu pour 7 ans !

FO rappelle ses revendications pour rattraper les années de gel et revaloriser le pouvoir d'achat des fonctionnaires :

- Une augmentation immédiate de 8% de la valeur du point d'indice.
- L'attribution uniforme de 50 points d'indice sur l'ensemble de la grille indiciaire.

Les conditions de travail

FO rappelle que tout doit être mis en œuvre pour que soit garanti le droit des agents de travailler dans des locaux qui respectent leur santé, l'Hygiène et la Sécurité. Cette garantie passe notamment par le bon fonctionnement des CHSCT des Ministères Économiques et Financiers trouvant sa signification dans le respect du dispositif réglementaire et la prise en compte de son évolution qui doit s'imposer à tous et ne doit pas être laissé à la libre appréciation des chefs de service locaux.

Les risques psycho-sociaux : stop au pipeau !

FO n'a pas signé fin 2013, l'accord sur les risques psycho-sociaux (RPS). Pourquoi ce refus ? Cet accord ne traite que des conséquences des réorganisations, mutualisations de services imposées par la RGPP et la MAP (modernisation de l'action publique) mais absolument pas de leurs causes.

FO TGE-TAF a dénoncé la manière dont s'est déroulée la réunion du Groupe de Travail sur les RPS tenue en 2014. Une réunion marathon sans véritable échange sur les moyens à mettre en œuvre pour répondre au RPS :

un alibi pour l'administration !

Carrière

FO rappelle qu'elle exige de l'administration la mise en place **de préparations pour TOUS les concours** notamment celui de contrôleur 1^{ère} classe.

FO revendique le «**droit au retour**», c'est-à-dire l'affectation dans le département d'origine pour les collègues promus de C en B par concours interne, concours interne spécial ou liste d'aptitude.

FO milite pour le classement **des demandes prioritaires sur la base de l'ancienneté** du fait générateur de la priorité ;

FO rappelle qu'elle est la seule organisation syndicale à défendre **la liste d'aptitude**

Nos valeurs

Liberté et Indépendance

Cela signifie qu'à FO nous ne mélangeons pas syndicalisme et politique (pas d'appel à voter pour tel ou tel parti). Cela signifie aussi que les élus FO sont libres de voter comme ils l'entendent en CAP ou CT sans recevoir de consignes de vote

La Défense du Service Public

Le Service Public est un facteur de cohésion sociale, elle-même la base de nos valeurs républicaines de liberté, fraternité et laïcité. Service Public et Fonction Publique sont des éléments incontournables de notre République. Ils symbolisent un choix de société défendu par FO : une société basée sur la solidarité par le financement du Service public avec l'impôt.

Faire du syndicalisme sans clientélisme !

Cela signifie qu'à FO nous défendons **TOUS** les agents.

FO-DGFIP TGE et TAF : 30 rue de Malville 44040 NANTES Cédex 1

- 02 40 16 12 35 - <http://www.fo-dgfiip-sd/930>

Rédaction : Marie Laurence CAMUS - Jean-Louis CATHELOT - Julie SABRA